



NOYERS

DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Prévenir pour mieux agir

Respecter les consignes données par les autorités

EDITION 2024

SOMMAIRE

Le mot du Maire - page 3

Les risques majeurs et conduite à tenir

Tempête et orage - page 4

Canicule - page 4

Transport matières dangereuses - page 5

Réseau gaz - page 5

Neige et verglas - page 5

Inondations / coulées de boue / Mouvement de terrain - Page 6

Menace à l'ordre public - page 6

Risque Nucléaire - page 7

Risque industriel - page 7

Informations pratiques - page 8

Lieu de mise en consultation du DICRIM :

Mairie de Noyers

Adresse : 9 rue de la Mairie 45260 Noyers

Téléphone : Tél 02 38 92 40 72 Email: mairie@noyers45.fr

Adresse internet : <https://www.noyers.fr>

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La sécurité des habitants de la commune est l'une des préoccupations de la municipalité. A cette fin et selon la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions à mener afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Le présent document s'appuie sur le dossier départemental sur le risque majeur (D.D.R.M.) réactualisé en avril 2018 par la Préfecture et réunit les informations nécessaires à la mise en œuvre de l'information préventive de la commune.

Il ressort de ce document que notre commune est concernée par 3 risques naturels :

- Inondation (6 arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la Commune au 01/2017,
- Mouvement de terrain, (argiles, cavités) – retrait et gonflement d'argile/ effondrement de cavités,
- Tempêtes, orages, canicules,

et par 2 risques technologiques :

- Transport de matières dangereuses, gazoduc,
- Nucléaire (zone du P.P.I. Plan Particulier d'Intervention Dampierre en Burly)

dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Je vous invite à lire attentivement ce document et de le conserver précieusement et à vous tenir informés des actualités et alertes de la commune via PanneauPocket.

Le Maire de Noyers (Loiret)
Marie-Annick Marceaux

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
EXPLORE IT ON AppGallery

TEMPETE ET ORAGE

AVANT

- Ranger les objets exposés au vent
- Prévoir des couvertures, vêtements chauds et moyens d'éclairage
- Se réfugier dans un abri dur
- Rentrer les animaux
- Ecouter et respecter les consignes diffusées par les services de secours

PENDANT

- Débrancher les appareils électriques et l'antenne de télévision
- Limiter vos déplacements
- Rester vigilants aux chutes d'arbres
- Se calfeutrer chez soi ou rester dans sa voiture

APRÈS

- Ne pas toucher aux fils électriques
- Faire constater les dégâts matériels par votre assurance
- Constituer le dossier assurance

CANICULE

AVANT

- S'inscrire en mairie pour les personnes vulnérables
- S'informer des prévisions météorologiques

PENDANT

- S'hydrater et rafraîchir son corps régulièrement
- Limiter les déplacements aux heures les plus chaudes
- Limiter toute activité physique
- Passer au moins 3 heures dans un endroit frais
- Attendre une amélioration des conditions météorologiques avant de sortir

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES

PENDANT

- Donner l'alerte en précisant le lieu, le nombre de victimes et la nature du sinistre et, sans se mettre en danger, indiquer aux services de secours, les numéros de la plaque ADR (Accord for Dangerous goods by Road)
- Baliser les lieux pour éviter un sur-accident
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie
- S'éloigner
- Ne pas s'exposer au nuage toxique
- Respecter les consignes données par les services de secours

APRÈS

- Attendre la fin de l'alerte pour sortir

RÉSEAU DE GAZ

AVANT

- S'informer sur les risques et les zones concernées

PENDANT

- Si vous êtes témoin de l'accident, donner l'alerte en précisant le lieu, le nombre de victimes et la nature du sinistre
 - En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz haute pression :
 - Sans fuite apparente : appeler le 08 00 02 29 81
 - Avec fuite apparente : Téléphoner immédiatement au 18 et puis au 08 00 02 29 81
- Respecter les consignes données par les services de secours

APRÈS

- Attendre la fin de l'alerte pour sortir

NEIGE ET VERGLAS

AVANT

- Protéger les installations du gel
- Sécuriser les trottoirs

PENDANT (alerte rouge)

- Éviter toute sortie au froid

APRÈS

- Attendre la fin de l'alerte pour sortir

INONDATION / COULÉE DE BOUE / MOUVEMENT DE TERRAIN

AVANT

- S'informer sur les risques et les zones concernées

PENDANT

- En cas de montée des eaux, couper le gaz et l'électricité, fermer portes, fenêtres et autres...
- Mettre ses meubles en hauteur
- Se réfugier à l'étage ou dans une zone non inondable
- Ne pas consommer d'eau courante
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Ne pas se déplacer en voiture
- Respecter les consignes données par les services de secours

APRÈS

- Constituer le dossier d'assurance
- Prendre attache auprès de la Mairie pour établir un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle

MENACE À L'ORDRE PUBLIC

PENDANT

- Localiser la zone où se trouve la menace pour choisir entre l'évacuation ou le confinement
- S'échapper (si possible) ou se mettre à l'abri
- Appeler les secours et respecter les consignes
- Mettre son téléphone en mode silencieux
- Ne pas courir en direction des forces de gendarmerie

APRÈS

- Attendre les consignes données par les services de secours et des forces de sécurité avant d'évacuer

NUCLÉAIRE

AVANT

- S'informer auprès de la Mairie
- S'inscrire à la campagne de distribution des comprimés d'iode

PENDANT

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Se tenir informé (télévision/radio)
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Prendre le comprimé d'iode dès que j'en reçois l'instruction de la Préfecture
- Se préparer à une éventuelle évacuation

INDUSTRIEL

AVANT

- S'informer auprès de la mairie

PENDANT

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Arrêter les ventilations et les climatisations
- Se tenir informé (télévision/radio)
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Se préparer à une éventuelle évacuation

APRÈS

- Aérer les pièces lorsque j'en reçois l'instruction des services de secours

Dossier d'information communal sur les risques majeurs

DICRIM

- *Prévenir pour mieux agir*
- *Respectez les consignes données par les autorités*

MAIRIE DE NOYERS

 **02 38 92 40 72**

 **mairie@noyers45.fr**

En cas de fermeture de la Mairie : Mme le Maire 07 87 81 40 34

Site internet : <https://www.noyers.fr>

Services urgences

Pompiers.....	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Numéro européen des secours	112
N° National d'appel d'urgence.....	114 (pour les personnes malentendantes)

Médias

Radio France Bleue	100.9 FM
Vibration.....	93.4 FM
Europe.....	106.4 FM
Nostalgie.....	96.7 FM